

Le syndicalisme doit se réinventer

ANALYSE

Laurent Berger a été le premier à tirer le signal d'alarme en avertissant, plusieurs fois, que «le syndicalisme est mortel». Cette opinion du secrétaire général de la CFDT est partagée par la plupart de ses homologues. Elle ne découle pas simplement du constat de faiblesse numérique – avec un taux de syndicalisation de 11 %, et de 8,4 % dans le secteur privé, la France est en queue de peloton des pays industrialisés – mais de l'incapacité des syndicats à s'adapter à un monde qui change à grande vitesse. Dans la crise sanitaire qui fracture le pays, le syndicalisme a failli mourir. Le lien de proximité qu'il tente de nourrir avec les salariés a été rompu, plus de la majorité d'entre eux s'étant retrouvés en chômage partiel ou en télétravail et donc hors de l'entreprise.

Pendant le confinement, il a su contourner cette menace. Il a réussi à faire entendre sa voix. Et, habilement, Emmanuel Macron a rompu en apparence avec une pratique jupitérienne du pouvoir consistant à tenir à l'écart les corps intermédiaires. Quoique insuffisamment, le président de la République, à travers des visioconférences, lui a prêté l'oreille. Le premier ministre, Edouard Philippe, comme d'autres ministres, ont fait de même. En recourant massivement au chômage partiel, en différant en grande partie la très contestée réforme de l'assurance-chômage, M. Macron a

**COMME LES AUTRES
ACTEURS
POLITIQUES ET
SOCIAUX,
LES SYNDICATS
DEVRONT SE
RÉINVENTER POUR
NE PAS MOURIR.
D'URGENCE ET EN
PROFONDEUR**

redécouvert les vertus de l'Etat providence, si décrié par les libéraux. En laissant filer le déficit public, qui va atteindre 9 % du produit intérieur brut, et la dette (115 % du PIB), M. Macron a montré qu'il était bien décidé à mettre le paquet pour surmonter le choc économique, sans précédent depuis 1945, que connaît le pays. «Quoi qu'il en coûte.»

Imaginer des jours nouveaux

Mais le pire est encore à venir. Pour reprendre la formule utilisée en 1994 par Michel Rocard pour qualifier la situation de la gauche, la France du «monde d'après» sera «un champ de ruines». Comme en 1945, il faudra s'atteler à une reconstruction d'un pays qui, avec un recul de 8 % du PIB, un taux de chômage supérieur à 10 %, une explosion de la pauvreté et de la précarité, un long cortège de faillites et de licenciements, une envolée vertigineuse des inégalités, et des discriminations de tous ordres, sera à genoux. Le Conseil national de la résistance rêvait à la Libération en 1945 de «jours heureux». La crise du coronavirus obligera à imaginer des jours nouveaux. Il faudra rebâtir l'Etat, le modèle social et le système de santé, la démocratie politique et sociale. Comme les autres acteurs politiques et sociaux, les syndicats devront se réinventer pour ne pas mourir. D'urgence et en profondeur.

Le premier axe concernera leur fonctionnement, trop institutionnel et trop bureaucratique. Ils devront faire renaître chez des salariés souvent indifférents à leur égard une confiance en leur utilité et leur efficacité. Il faudra donner des «preuves d'amour»... Pour nombre d'experts, le télétravail qui s'est développé, à l'insu de leur plein gré chez les salariés à la faveur de la crise sanitaire, va connaître une expansion importante. Cette évolution avait déjà été amorcée par la révolution numérique et Laurent Berger, dans son livre *Syndiquez-vous!* (Le Cherche Midi, 2019), avait suggéré «la création sur Internet de communautés de syndiqués qui partagent les mêmes intérêts». Mais cette accélération contraindra les syndicats à repenser de fond en comble leur relation avec ceux qu'ils sont supposés défendre et qu'ils n'auront plus «sous la main»...

Le second axe concerne le rapport au politique, au sens de la vie de la cité. Sans mettre en

cause leur sacro-sainte indépendance, les syndicats devront jouer un rôle plus politique. Non pas, comme certains en rêvent à La France insoumise, à Europe-Ecologie-Les Verts ou au Parti socialiste, en participant à d'utopiques coalitions politiciennes. Mais en faisant entendre leur voix dans le débat politique. Une première initiative salutaire a été prise dans ce sens en mars 2019 par Laurent Berger et Nicolas Hulot lorsqu'ils ont lancé – dans une alliance inédite entre des syndicats, comme la CFDT, la CFTC et l'UNSA, des associations et des ONG – le «pacte pour le pouvoir de vivre» qui réunit aujourd'hui 55 organisations. Jugeant que la crise appelle une «profonde transformation sociale, écologique, économique et démocratique», elles ont proposé à M. Philippe 15 premières mesures. Sans suite. «Faire société» et prendre en compte l'intérêt général est une voie de renouveau et de réinvention pour le syndicalisme.

La réinvention des rapports intersyndicaux est un troisième axe. La réforme des retraites – mise à l'arrêt non par la contestation sociale mais par le Covid 19 – a accentué le clivage entre syndicats contestataires et réformistes. Si on observe la réalité dans les entreprises, à la base, les divergences entre ces deux camps sont souvent artificielles.

Dernier exemple, chez Claas Tractor (fabrique de tracteurs), la CGT, la CFDT et la CFE-CGC signent un «accord de déconfinement». Mais la CGT dénonce un accord similaire chez Renault-Sandouville, signé par la CFDT. Et une fraction radicale de la première insulte la seconde... «Il y a trop de syndicats en France», disait Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT, en 2015. Avec huit syndicats dans le même petit bocal, la France est aux antipodes du syndicalisme européen, parfois pluriel, jamais conflictuel. Ne serait-il pas temps de se parler et de réinventer notre paysage syndical?

Si M. Macron envisage des «ruptures» dans le «monde d'après», il devrait réinventer cette démocratie sociale qu'il a jusque-là ignorée. Il pourrait ainsi organiser la «conférence de transformation économique et sociale» proposée par le «pacte pour le pouvoir de vivre». Un tel élan à la reconstruction permettrait aux acteurs de se réinventer. ■

MICHEL NOBLECOURT